

# L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1517 DU JEUDI 24 NOVEMBRE 2022 \* 30ème ANNÉE \* PRIX : 3000 FG \* ZONE CEFA : 500

## Massacre du 28 septembre 2009



P.3

## Le colonel Claude Pivi nie son implication

Mamadou Aliou Keïta, gendarme  
**«Je n'ai jamais violé cette dame»**

P.2

Cour d'appel de Conakry  
**Le ministère public dénonce  
 des menaces**

P.4

Education  
**Comment lutter contre les  
 inégalités de genre liées à  
 l'abandon scolaire?**

P.4



P.6

Bailo Teliwel Diallo,  
 ex-ministre de l'ESRS

**«Chaque pays est à  
 la recherche de ce qui va  
 amener plus de performance»**



Mamadou Aliou Keïta,  
gendarme

## « Je n'ai jamais violé cette dame »

**Le gendarme Mamadou Aliou Keita a comparu ce lundi 21 novembre 2022 devant le tribunal criminel de Dixinn (délocalisé à la Cour d'appel de Conakry), chargé de juger les crimes commis durant le massacre et les viols commis le 28 septembre 2009.**



on était obligé de replier. C'est par la corniche que nous sommes passés pour rejoindre notre unité» a-t-il souligné.

D'après lui, c'est le lendemain du 28 septembre, que son ex petite amie, Mariama Diallo dite « Mina » est venue le voir à la maison pour lui annoncer que sa tante, Aissatou Bah dite « Assy » affirme qu'il l'a violée.

« Elle disait que je l'ai frappée. Je lui ai dit moi ? Donc, je suis parti chez eux pour rencontrer la dame en question. Arrivé, j'ai vu la dame allongée au salon. Je lui ai dit, si vous êtes sûre que c'est moi qui vous ai frappée, dites-moi alors comment j'étais habillé ce jour ? Elle ne m'a pas répondu. Donc, je suis sorti pour rentrer chez moi. Moi, je pensais que c'était fini.» a-t-il poursuivi.

Le margis chef Keïta est accusé par Aissatou Bah, tante de son ex-petite amie de l'avoir violée lors de ces événements tragiques, accusation qu'il a rejetée catégoriquement. Officiellement, au moins 157 personnes ont été tuées au stade du 28 septembre.

En détention à la maison centrale de centrale de Conakry depuis 9 ans 8 mois, Keita déclare que le jour du massacre, aux environs de 10 heures, c'est toute son unité de l'escadron mobile numéro 1 qui était mobilisée pour se rendre au stade dans le cadre du maintien d'ordre.

« Mais arrivés au stade, nous avons été accueillis par les manifestants par les jets de Pierre. Donc,

Amadou Tidiane Diallo

Procès de M'mah Sylla

## « Patrice avait dit que si on n'opère pas ma fille, elle allait mourir »,

affirme le père

**Le procès sur le « viol suivi de meurtre » de M'Mah Sylla s'est poursuivi ce mardi 22 novembre 2022, au tribunal de première instance de Mafanco. Deux témoins ont comparu : le médecin Sebory Cissé, accusé, et Mamadou Bhoïe Sylla, père la défunte.**



A la barre, le médecin Sebory Cissé a maintenu avoir été le « sauveur » de M'Mah Sylla. Il jure qu'il a agi conformément à sa « conscience » et respecté le serment d'Hippocrate.

Cissé affirme avoir été celui qui a informé Mamadou Bhoïe que sa fille ne souffrait pas de kyste, mais plutôt un avortement. « Quand j'ai opéré M'Mah Sylla, je l'avais dit de ne pas manger, ni d'enlever la sonde, elle n'a pas respecté. C'est elle-même qui a enlevé (la sonde) » a-t-il déclaré.

A la barre, le père de M'Mah Sylla a déclaré n'avoir pas voulu que sa fille soit opérée dans cette clinique. Mamadou Bhoïe Sylla soutient même que c'est en son absence que sa fille a été opérée.

Dans sa narration, Sylla soutient que sa fille violée par Patrice Lamah, après avoir but un jus dans cette clinique, raison pour laquelle le bourreau de la défunte n'a pas tardé à reconnaître les faits et demander pardon, selon lui.

« J'ai dit ; tu es vrai assassin. Pourquoi tu n'as pas dit que M'Mah est enceinte ? Pourquoi mentir pour dire qu'elle a kyste dans son ventre ? Il n'a cessé de me demander pardon. Patrice

avait dit si on l'opère pas elle va mourir. Mais quelques jours après l'opération, elle souffrait toujours » a-t-il témoigné.

Le père de Mmah Sylla a dit au tribunal qu'il n'a pas été informé du transfert de sa fille dans Entag, chez Dr Cissé.

Le cinquantenaire a également ajouté qu'à l'hôpital Ignace Deen, où la défunte a été internée un moment, Patrice et Célestin ont abandonné sa fille.

« Quand elle est arrivée là-bas, elle était très fatiguée. Je n'avais plus d'espoir pour elle » assène-t-il.

Avant que le président du tribunal ne renvoie le dossier au 30 novembre 2022 pour la suite des débats, la partie civile a souhaité que cinq personnes, dont la mère et la grand-mère de Mmah Sylla, nommément citées, comparaisent devant le tribunal.

Les trois autres sont Dr Zalikatu Sow de l'hôpital Ignace Deen – qui aurait procédé à la quatrième et cinquième opération de la défunte – , Dr Houssaine chef service de l'hôpital Ignace Deen et son adjoint Dr Taran. Cette requête a été acceptée par le président du tribunal.

Amadou Tidiane Diallo

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

**Siège:** Quartier Kipé Dadiya  
Commune de Ratoma  
Email: [lindependant.org](mailto:lindependant.org)  
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18  
Conakry

**Redacteur en chef**

Alpha Amadou DIALLO : 628.85.84.18  
Email: [lindependantguinee@gmail.org](mailto:lindependantguinee@gmail.org)

**Comité de rédaction**

Alpha Amadou DIALLO  
Amadou Tidiane DIALLO  
Mamadou KOUYATÉ  
Aïssatou Sadio BAH

**P.A.O**

G. SOUMAORO  
Tél. (+ 224) 628.529.162

**Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces**

[servicecommercial@lindependant.org](mailto:servicecommercial@lindependant.org)  
Amadou Tidiane DIALLO  
Tél. (+224) 666 60 79 99  
Amadoutidianediallo

[@lindependant.org](mailto:@lindependant.org)

**Distribution:** SPIC / Maison du Livre  
**Impression :** SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site  
<https://lindependant.org>

## Massacre du 28 septembre 2009

## Le colonel Claude Pivi nie son implication

**Poursuivi pour des faits d'enlèvements, de séquestrations et de pillages commis le 28 septembre 2009, le colonel Claude Pivi, ancien ministre à la sécurité présidentielle sous le capitaine Moussa Dadis Camara (2008-2009), a comparu à la barre le mardi 22 novembre 2022. L'intéressé a nié toutes les charges retenues dans l'ordonnance de renvoi.**

Pivi a soutenu avoir été, le jour du massacre, en mission du président de la transition d'alors (Dadis) pour traquer des bandits à mains armées qui avaient dérobé des pick-ups.

L'officier supérieur s'est expliqué son itinéraire de ce jour-là, affirmant s'être rendu à Coyah avec un détachement d'une trentaine de militaires, avant de revenir à Conakry où il aurait emprunté le tronçon Kagbelen-Cimenterie-Enco5-Bambeto, avant de se rendre directement au camp Alpha Yaya Diallo.

Harcelé de questions par les procureurs, l'ancien champion de karaté, qui a intégré le corps des bérets rouge de l'armée en 1985, a maintenu cette version.

Pivi a nié être passé par Hamdallaye (Ndlr : dans sa déposition faite au tribunal, Aboubacar Diakité dit « Toumba », l'ex aide de camp de Dadis, disait l'avoir vu à cet endroit) et rejeté les témoignages de personnes qui affirment l'avoir vu au stade, le 28 septembre 2009.

« C'est à 20h que j'ai vu les images du massacre au stade. J'ai dit : ceux qui ont fait ça, il faut forcément qu'on les arrête », a-t-il déclaré.

L'ex ministre chargé de la sécurité présidentielle, révèle s'être informé « auprès des hommes » sur l'identité de ceux qui se sont rendus au stade du 28 septembre.

« Les militaires m'ont dit qu'il y avait Toumba, Marcel et Tiegboro », a-t-il indiqué.

Pivi affirme s'être rendu par la suite dans le bureau du capitaine Dadis pour demander à celui-ci d'ordonner l'arrestation de Toumba Diakité et des militaires cités dans cette affaire.

Selon, lui « Toumba a pleuré » quand ils se sont retrouvés chez Dadis, prenant le contrepied des déclarations de l'ex-aide de camp qui a affirmé au tribunal que l'ex chef de la junte a été obligé de le supplier quand il s'est adressé à Pivi en lui disant : « tu ne bouges pas de là où tu es. Tu es en état d'arrestation ». Vrai ou faux, la suite du pro-

cès va sans doute éclairer la lanterne de l'opinion.

Interrogé sur ses actions concrètes pour l'arrivée de Dadis au pouvoir, Pivi est resté évasif sur ce qu'il a entrepris, loin des déclarations de Toumba Diakité qui a expliqué dans les détails les étapes de son implication dans la prise du pouvoir par l'ex patron du Comité national pour la démocratie et le développement (CNDD), juste avant (et quelques heures après) le décès de l'ex président la République, Lansana Conté.

L'officier supérieur ne s'est pas non plus épanché sur le dossier des policiers tués à la Compagnie mobile intervention et de sécurité (CMIS), suite à leur mutinerie.

« Je n'étais pas à

**Faranah**

## Un motocycliste tue accidentellement son enfant

**L'incident s'est produit-hier à Faranah, Mamoudou Touré a tué involontairement son enfant, âgé seulement de 5 ans, dans la commune urbaine de Faranah, affirment à [lindependant.org](http://lindependant.org) des sources officielles et des témoins.**

L'incident malheureux s'est produit au quartier Aviation secteur (Kouroukonon), rapportent des témoins. Selon l'un d'eux, dans l'après-midi du dimanche 20 novembre 2022, Mamoudou Touré revenait dans son village, avec l'enfant embarqué du côté gauche de sa moto tricycle qu'il conduisait.

C'est pendant le trajet que l'enfant a subitement chuté, la tête en avant, aus-



Camayenne (Ndlr : base de la CMIS) », a-t-il coupé sec.

A noter que les procureurs ont soulevé le dossier de la séquestration d'un huissier au Camp Alpha Yaya, pour avoir simplement voulu faire exécuter une décision judiciaire. Accusé d'en être le commanditaire, Pivi a également nié ce fait.

Le colonel à la coiffe en cauris, qui a fait le coup de feu au Libéria quand il avait le grade caporal, était l'un des piliers de plusieurs mutineries qui ont éclaté sous le défunt président Conté. Le public guinéen l'a découvert à l'époque en tant que porte-parole de mutins...

Alpha Amadou Diallo

### Avis important

L'Administration et la Direction Générale de "L'Indépendant & Démocrate" informent tous ses partenaires et annonceurs, que depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022, **Monsieur Mamadou Aliou DIAKITE** n'est plus le Directeur Commercial du groupe de presse.

Par conséquent, **M. Diakité** n'est plus membre de notre personnel et n'est habilité ni à représenter, ni à engager L'Indépendant & Le Démocrate dans une quelconque activité.

Désormais, en cas de besoin, le groupe de **L'Indépendant & Le Démocrate** vous invite cordialement à vous référer à l'adresse [directioncommerciale@lindependant.org](mailto:directioncommerciale@lindependant.org) telle que mentionnée dans l'ours du journal.

Merci de nous faire confiance

L'Administrateur général du groupe de presse de "L'INDEPENDANT & Le Démocrate"

siôt écrasée par la toue arrière. Il est mort sur le coup, soulignent nos sources.

Aux dernières nouvelles, sur autorisation des autorités locales, le corps de l'en-

fant a été inhumé dans la matinée de ce lundi 21 novembre 2022, à Kouroukonon.

Alpha Amadou Diallo

### Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publireportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au :

Tél. : (+224) 666 607 999 / Tél. (+224) 628.529.162

E-mail : [servicecommercial@lindependant.org](mailto:servicecommercial@lindependant.org)



## Education

## Comment lutter contre les inégalités de genre liées à l'abandon scolaire?

Le continent africain compte le plus de locuteurs français dans le monde et le nombre croît le plus rapidement. Au sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) le 20 novembre, la question des inégalités de genre a été abordée lors d'une table ronde. En Guinée, les hommes sont toujours loin devant les femmes en ce qui concerne la maîtrise du français.

Dans cette école primaire de Conakry, six classes, plus de 260 élèves et parmi eux beaucoup de filles. Ibrahim Barry, directeur communal de l'éducation de Matam : « Nous avons des initiatives nous permettant réellement de booster ces jeunes filles pour leur permettre de se hisser comme les hommes. »

Saa Lélano est le maître d'école : « En élémentaire, les filles sont les plus nombreuses. Mais au fur et à mesure que les enfants évoluent dans les études, les filles abandonnent parfois



les classes pour apprendre des métiers et faire autre chose. »

La réussite scolaire passe par l'apprentissage du français, langue officielle de l'administration et de l'enseignement en Guinée. Le directeur communal de l'éducation, Ibrahim Barry explique que dans le système éducatif à Matam, des clubs de lecture ont été instaurés : « Ces clubs de lec-

ture sont dans chaque école. Nous avons donné la priorité à l'inscription dans ces clubs de lecture aux jeunes filles. Cela leur permettra d'apprendre la langue française, de la maîtriser. Et dès que la maîtrise est là, la jeune fille a tout de suite le courage de continuer. » Si les hommes sont bien plus nombreux à parler et lire le français que les femmes en Guinée, chez les jeunes l'écart se réduit légèrement.

Rfi,

### Cour d'appel de Conakry

## Le ministre Wright suspend trois magistrats

**Le ministre de la justice et garde des sceaux, Alphonse Charles Wright, a suspendu, ce lundi 21 novembre 2022, trois magistrats de la cour d'appel de Conakry.**

Selon l'arrêté rendu public, le garde des sceaux a sanctionné ses ex-collègues sur des accusations d'« insuffisance professionnelle constitutive de faute disciplinaire devant le Conseil Supérieur de la Magistrature »

Ci-dessous la liste des

suspendus :

1. Madame Oumou Hawa Doukouré, Présidente de la 2 Civile Economique et Administrative;

2. Madame Idiatou Barry, Conseillère à la Cour d'Appel de Conakry ;

3. Monsieur Sékou Kaba,

Conseiller à la Cour d'Appel de Conakry.

Wright affirme que cette décision a été prise sur la base des articles 35,38 et suivants, portant organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature.

Amadou Tidiane Diallo

## Dialogue politique

## « Si vous n'êtes pas là où on prend des décisions, elles risquent d'être prises contre vous »

(Karim Soumah, PADES)

**A trois jours de l'ouverture du dialogue inclusif (programmé le 24 novembre 2022), le porte-parole du Parti des démocrates pour l'espoir (PADES), Karim Soumah, appelle le quatuor de coalitions politiques (ANAD, RPG-AEC, UFR et CORED) à rejoindre la table de dialogue.**



« Nous avons toujours milité pour le dialogue. Vous ne pouvez jamais avoir des institutions, ou avoir la solution à vos problèmes, si vous ne discutez pas. C'est ce que nous avons développé sein du PADES et la COPED », a déclaré Soumah à l'indépendant.org, au cours d'une conversation téléphonique.

« Vous ne pouvez pas nous dire, nous qui partons à ce dialogue que nous ne sommes pas véritablement représentatifs de la population guinéenne. Je crois qu'il est bon de faire une autre lecture (de la situation poli-

tique). Maintenant les gens doivent comprendre qu'il y a une rupture un peu partout », soutient-il s'adressant à ceux qui « pensent que sans le quatuor, il ne peut pas y avoir de dialogue ».

Le PADES d'Ousmane Kaba s'est affiché, depuis le début du changement de régime, en septembre 2021, comme l'une des formations politiques ne voulant pas faire obstacle au format de « dialogue » imposé par le Comité national du redressement (CNRD).

Alpha Amadou Diallo



## Opération «Mar Verde»

## Echos lusophones (13) Une bien étrange alliance

Le 22 novembre 1970, une coalition rassemblant des combattants portugais et des opposants guinéens débarquait à Conakry pour essayer de renverser le régime guinéen, neutraliser la rébellion bissau-guinéenne du PAIGC et libérer des prisonniers portugais qu'elle avait capturés. La mémoire guinéenne a baptisé cet épisode « l'agression portugaise ». Les responsables portugais de l'opération l'ont baptisée Mer Verte, « Mar Verde ». Le service lusophone de RFI est reparti sur les traces portugaises et bissau-guinéennes de cette histoire. Il propose, dans une série en trois épisodes de nouveaux témoignages sur les faits. Premier volet : où l'on découvre que le soutien de Lisbonne aux rebelles guinéens n'était pas acquis d'avance.

Cela ne fait que peu de temps que les archives portugaises ont commencé à révéler leurs secrets sur Mar Verde. Il a fallu le travail patient de l'historien militaire José Matos. Et un livre : «Ataque a Conakry: história de um golpe falhado», [Attaque à Conakry: histoire d'un coup avorté], publié par les éditions Fronteira do Caos. L'auteur y décrit une opération qui selon lui a été absolument unique. « C'est la seule fois dans la longue histoire de la guerre, explique-t-il à



RFI, que le Portugal a essayé d'envahir un pays voisin. Dans ce cas spécifique, la capitale d'un pays voisin... L'objectif premier était de promouvoir un coup d'État et d'essayer de remplacer le régime de la République de Guinée, dirigée par Sékou Touré. Cette opération est également légendaire au Portugal parce qu'elle n'a pas été reproduite ailleurs. Une telle opération n'a jamais été entreprise ni en Angola, ni au Mozambique ».

À cette époque, Lisbonne mène une guerre sur trois fronts : Angola, Mozambique et Guinée [portugaise]. Il s'agit d'éviter de perdre les territoires d'Outre-mer, même si le Portugal avait dû céder en 1961 Goa, Damão et Diu, occupés par l'Inde. Pour tenter de mener l'opération contre Conakry sous

couvert, les Portugais s'allient au FLNG, une organisation de l'opposition guinéenne en exil. Alpoim Calvão, capitaine de la Marine portugaise, a été le stratège de cette opération menée depuis la Guinée portugaise de l'époque. Il raconte dans des archives télévisées comment les liens ont été établis : « À l'époque, je savais qu'il y avait un groupe d'exilés guinéens qui avait constitué le Front de Libération Nationale de Guinée ; ils étaient en contact avec le gouvernement portugais depuis longtemps et voulaient de l'aide militaire contre Sékou Touré. Notre opération avait pour but de mener à bien un coup d'État, et c'est nous qui devons fournir l'entraînement militaire et les armes. »

L'alliance n'allait pourtant pas de soi. Pendant des an-

nées, explique José Matos dans son livre, le Portugal n'a pas été très réceptif aux requêtes des opposants à Sékou Touré. « Les premiers contacts, écrit-il, ont été établis en 1966 avec les autorités portugaises installées à Bissau. Il y a eu des réserves de la part des autorités portugaises, surtout du ministère des Affaires Étrangères et aussi du ministère de l'Outre-mer par rapport à la capacité du FLNG à mener une action réussie contre le Président Sékou Touré. Nous avons constaté qu'en 1969 il a eu un changement de cap, c'est-à-dire que les réserves formulées par rapport à ce mouvement avaient été levées. Et il va y avoir un vrai soutien jusqu'à Mar Verde ».

Le commandant portugais Costa Correia a été l'un des personnages principaux de l'attaque de ce soir de novembre de 1970 à Conakry. Il a raconté au service lusophone de RFI les coulisses de cette opération. « L'idée remonterait à 1968. Tout a été préparé à travers plusieurs opérations, telles que des repérages sur zone de différentes embarcations portugaises, puis le rassemblement d'opposants du FLNG sur l'île de Soga, pas loin de la partie continentale de l'actuelle Guinée Bissau. Là-bas, ils ont reçu de l'entraînement, de l'équipement et du matériel militaire. Tout ça avant novembre 1970. »

« Il y a eu deux phases, poursuit l'ancien militaire. Une phase de préparation et une autre de conception de l'opération Mar Verde. La collaboration avec le FLNG a été très importante. Avant le déploiement, pendant deux ou trois mois, on a procédé à la récolte du matériel. En gros les acteurs de cette mission ont été formés pendant deux mois ».

« Il était vraiment idéaliste »

L'opération ne pouvait réussir, explique l'officier portugais, que si le FLNG disposait de réseaux sur place à Conakry. Des réseaux qui, en dépit du discours sur la 5e colonne dé-

ployée par le régime tout au long de l'année 1971, lui ont fait cruellement défaut le 22 novembre 1970. « La plupart des opposants étaient dans mon embarcation, le Montante. Je transportais le colonel Thierno Diallo, le docteur Hassan Assad et le journaliste Siradiou Diallo. C'était le colonel Thierno Diallo qui devait remplacer Sékou Touré, Hassan Assad devait être le Premier-ministre et Siradiou Diallo était le stratège, peut-être deviendrait-il un futur ministre de l'Information ? Mais il n'y avait là que trois personnes... Et en tout ils n'étaient qu'une cinquantaine, donc sur place, à Conakry on espérait qu'il y avait déjà un réseau bien constitué avec une solution structurée, sinon ils n'étaient pas assez nombreux pour espérer prendre le pouvoir. De ce côté-là, je pense qu'on a sous-estimé les ressources nécessaires pour que l'opération réussisse ».

L'histoire guinéenne a jusqu'ici laissé peu de place aux figures de l'opposition à Ahmed Sékou Touré. La propagande de l'État-Parti les a décrites pendant des années comme de simples marionnettes de l'impérialisme et non comme des acteurs politiques à part entière. José Matos s'est intéressé au colonel Thierno Diallo qu'il décrit comme un nationaliste idéaliste. « C'était, en fait, dit-il, un homme qui avait une vraie volonté de changement par rapport à son pays. Il détestait le régime du Président Sékou Touré, c'était quelqu'un qui voulait changer le régime à tout prix. Et c'est pour ça qu'il rejoint cette opération, c'était une idée osée, un rêve ! Essayer de changer le régime à travers la force ! Ce qui est très intéressant, c'est que le commandant Diallo, à la fin de cette opération, a publié un rapport dans lequel il se dit disponible pour revenir à Conakry dans le cadre d'une autre opération. Il était vraiment idéaliste, c'était quelqu'un de très engagé pour essayer de changer son pays ! »

## Dialogue

## Après la lettre du PM Gomou, le trio ANAD, RPG-AEC et FNDC politique répond...

L'alliance composée des trois coalitions ANAD, RPG Arc en ciel, FNDC politique, a répondu au courrier du Premier ministre, Bernard Goumou, concernant le cadre de dialogue annoncé le 24 novembre prochain.

Dans ce courrier réponse, l'alliance réaffirme ses inquiétudes et dénonce l'unilatéralisme du gouvernement pour fixer les règles du jeu dans le cadre d'un dialogue politique qu'il veut inclusif.

Amadou Tidiane Diallo



## Baïlo Teliwel Diallo, ex ministre de l'ESRS

# « Chaque pays est à la recherche de ce qui va amener plus de performance »

**Dans cet entretien accordé à *lindependant.org*, l'ancien ministre de l'enseignement supérieur et le recherche scientifique, Baïlo Teliwel Diallo, aborde plusieurs sujets : biométrisation des étudiants, augmentation de leur bourse, performance du système éducatif, suspension d'enseignants à Kankan etc. De toute évidence, l'homme semble avoir gardé toute sa verve en analysant les réformes annoncées dans le secteur de l'éducation.**

**Lindependant.org : La ministre de l'enseignement supérieur a engagé une réforme visant la biométrisation des données de tous les étudiants en République de Guinée. Comment réagissez-vous à cette initiative annoncée ?**

**Baïlo Teliwel Diallo :** Je ne vais pas rentrer dans une évaluation critique pour dire ce qui est bon ou pas. Ce que je peux dire, c'est que la trajectoire est bonne. Moi quand j'étais à la tête de ce département, l'un de mes premiers axes était de renforcer l'outil TIC dans le ménage et dans le système de formation de l'enseignement sur tous les aspects de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de même l'ensemble du système éducatif. Parce que je suis convaincu que c'est de cette façon là que nous pouvons progresser. Donc la biométrisation est une dimension qui a d'énormes avantages, à tout point de vue. Pour le suivi, la traçabilité, le parcours des étudiants et une meilleure maîtrise de l'environnement, des effectifs, des projections des évolutions, des orientations et des filières, il faut l'identification réelle des étudiants, pour des projections plus précises. La biométrisation permet d'intervenir sur des données précises, fiables et peu modifiables.

**Lindependant.org : Il y a aussi le fait que le gouvernement a annoncé l'augmentation des bourses des étudiants guinéens, sous réserve que ceux qui échoueront dans 5 matières en seront privés. Qu'en pensez-vous ?**

**Baïlo Teliwel Diallo :** Tout ça fait partie des mesures que l'on doit

parvenir à mettre en place pour redresser le système et obtenir plus de qualité. Donc cela veut dire qu'on récompense la performance et l'effort. Je ne regarde pas du côté de ceux qui ont échoué. S'ils ne sont pas performants, je ne vois pas pourquoi il faut les récompenser. Mais cela incite plutôt l'ensemble des étudiants à éviter l'échec. J'aurais souhaité que personne n'échoue pour que tout monde puisse avoir accès à cette bourse. Ce serait en même temps la réussite de l'étudiant, du système éducatif, du centre de formation et de la société guinéenne.

**Lindependant.org : Le ministre parle de test pour l'obtention de cette bourse. Quelle est votre opinion sur ce point précis ?**

**Baïlo Teliwel Diallo :** Ce système là évolue, ce n'est pas seulement en Guinée. Chaque pays est à la recherche de ce qui va amener plus de performance, plus de qualité, dans l'évolution des étudiants. Ce qu'on vise, ce n'est pas faire échouer ou de retirer des ressources à des jeunes qui en ont besoin. C'est de les amener à être encore plus performants. Dans le passé, au lycée, il y avait deux parties du baccalauréat. Il y avait aussi les concours. Il fallait réussir les deux parties et l'élève était d'ailleurs soumis à des épreuves orales et écrites. A l'université, la faculté de sciences sociales était celle qui était privilégiée pour la formation des enseignants à l'époque. Il vous fallait avoir la moyenne et quand vous ne réussissez pas deux ou trois matières, on les réservait et vous passez en classe supérieure. Mais l'année suivante vous reprenez encore la matière dans laquelle vous n'avez pas eu la moyenne pour pouvoir continuer vos étu-



des. Donc vous ne pouviez pas arriver à la fin de vos études avec un crédit. Dans beaucoup d'universités c'est comme ça que ça se passe.

**Lindependant.org : Quel était l'intérêt d'un tel système ?**

**Baïlo Teliwel Diallo :** C'est pour amener les étudiants, parents à cet objectif de réussite, de performance, d'excellence d'être les meilleurs. C'est à cause des différentes dérives accumulées au fil du temps qu'il y a eu des échecs massifs. Il faut que l'étudiant soit extrêmement performant sur le marché de l'emploi. Ils vont aller se confronter d'autres étudiants venus de tous les pays. Aujourd'hui on va vers la disparition des barrières sur la mobilité. Ils vont être confrontés dans les concours internationaux, dans les emplois internationaux à des étudiants formés à l'étranger. Il faut qu'à l'issue de ce concours que la Guinée soit fière de ce qu'elle produit comme résultat. C'est pour toutes sortes de raisons, progressivement, que nous avons perdu

ce genre de performances, cet objectif d'excellence.

**Lindependant.org : Selon vous, qu'est-ce que nous avons concrètement perdu toutes ces années-là ?**

**Baïlo Teliwel Diallo :** Ça été tout un système qui a été démantelé. Je viens de faire un article qui examine l'évolution générale des réformes en matière d'enseignement depuis notre accession à l'indépendance. On a été, dès les premières années, extrêmement performant dans l'enseignement des sciences en maths, physique, chimie, biologie. La preuve est que quand un étudiant, pour une raison ou une autre, quitte la Guinée pour aller à Dakar ou Abidjan, il se retrouve dans les éléments de tête dans ces disciplines là. Et la plupart des professeurs des sciences au Gabon, au Sénégal et en Côte d'Ivoire sont des diplômés du système éducatif guinéen.

Après, il y a eu toute une série de réformes. Je ne dis pas qu'il y a de la malveillance, mais le résultat est

là. C'est à ce niveau que nous avons été de moins en moins performants, ce qui explique que les autorités prennent des dispositions aujourd'hui. J'espère qu'elles vont réussir à remonter la pente, aussi bien en expression écrite ou orale, dans l'enseignement des sciences. Cela dit, le ministre Yéro Baldé, qui m'a remplacé, a introduit beaucoup de réformes que j'ai appréciées.

**Lindependant.org : Est-ce que cette faiblesse peut-être liée au délaissement des parents ou la qualité de l'enseignement ?**

**Baïlo Teliwel Diallo :** Le débat dans lequel on est m'intrigue. Pourquoi cherche-t-on des coupables ? Pourquoi on ne fait pas une analyse systémique, structurelle qui, au lieu de chercher c'est la faute à qui, voir plutôt le dispositif, les écarts, les faiblesses qui ne relèvent pas nécessairement de la volonté de l'un ou de l'autre, mais de la façon dont les éléments de performance sont organisés pour dire voilà les faiblesses du système ? Je ne vais pas noyer le poisson : il faut prendre la distance pour savoir qu'est-ce qu'on veut. La crise de l'éducation est une caractéristique générale des sociétés contemporaines. La seule chose que moi je peux dire, il faut qu'on apprenne à réfléchir par nous-mêmes, objectivement, à ne pas trop politiser les débats. Il faut consulter des pédagogues, des sociologues, des anthropologues, des économistes, des juristes pour bâtir petit à petit un système éducatif performant.

**Lindependant.org : Des enseignants ont été suspendus à Kankan dans une affaire de corruption qui a permis à des élèves (Suite à la page 8)**



## Cour d'appel de Conakry

## Le ministère public dénonce des menaces

**Au procès du massacre du 28 septembre 2009, le ministère public a révélé, ce mercredi 23 novembre 2022, avoir reçu des menaces, suite à l'audience d'hier, qui a connu la comparution du colonel Claude Pivi.**



« Hier, après l'audience, au moment où nous nous apprêtions à quitter cette salle, un des membres du parquet a été victime de menaces. Cette menace nous la prenons très au sérieux parce que c'est devant le monde entier », déclaré le procureur Sidiki Camara, s'adressant au président du tribunal, Ibrahima Sory Tounkara.

« Le ministère public est le représentant de la société. Sous réserve de porter plainte conformément à l'article 282 du Code pénal, nous disons à ceux qui nous menacent que nous ne céderons à aucune menace venant de quiconque. Et prochainement, nous allons faire engager des poursuites judiciaires et nous allons continuer notre travail », a souligné Camara.

Le juge Tounkara, a rappelé le rôle du tribunal, précisant la mission assignée au tribunal dans le cadre de ce procès historique et appelant toutes les parties à s'abstenir de tout « débat ethnique ».

« Le tribunal va s'as-

socier pour dire que toutes les parties à ce procès ne font que leur travail. Le tribunal est saisi d'un fait et c'est ce fait, c'est les événements du 28 septembre 2009 qui se sont déroulés au stade du 28 septembre en 2009 », a déclaré le juge.

« Le tribunal est en train de tout faire pour que le monde sache ce qui s'est passé ce jour. Cette action n'est dirigée contre personne. Le tribunal fera son travail pour contribuer à la manifestation de la vérité et réprimer ceux qui doivent être réprimés », a-t-il martelé.

Un avocat de la partie civile a également révélé qu'un témoin a également subi des menaces.

La situation a évolué ces derniers jours avec l'incarcération du commandant de la gendarmerie de Conakry, le colonel Bienvenue Lamah, tels que rapportées par certaines sources proches du dos-

sier.

Les colonels Lamah, Théodore, Gono Sangaré, etc avaient été cités par l'ex aide de camp du capitaine Moussa Dadis Camara, comme faisant partie des instigateurs du massacre du 28 septembre.

L'autre rebondissement qui a marqué l'audience du mercredi est le renoncement de Me Salifou Béavogui à défendre l'accusé Pivi qui, se fondant sur les déclarations des militaires auprès de qui il s'est informé, a cité le capitaine Marcel Guilavogui parmi les bérets rouges qui se sont rendus au stade de Dixinn.

Me Béavogui est l'avocat du capitaine Marcel qui a nié avoir participé aux incidents violents du 28 septembre 2009.

Aïssatou Walid Bah

# L'indépendant

## Bailo Teliwel Diallo, ex ministre de l'ESRS

## «Chaque pays est à la recherche de ce qui va amener plus de performance»

**d'obtenir frauduleusement leur BEPC. Que pensez-vous de ce qui pourrait être un scandale si les faits sont avérés?**

**Bailo Teliwel Diallo :** Je ne vais pas me prononcer sur ça. Le système, les cadres, le ministère et les autres acteurs ont été confrontés à une situation donnée ou apparemment de façon plausible il y a eu des cas de fraudes. Ils ont sanctionné la fraude. Pourvu que les fraudes s'atténuent, même si je ne pense pas que, dans aucun pays du monde, on puisse complètement mettre fin à la fraude. Il est nécessaire de maîtriser ces aspects, pour faire en sorte que les cadres et les élèves soient plus responsables, afin que chacun sache comment atteindre les objectifs souhaités.

**Lindependant.org :** *On a l'impression que ce sont les mêmes pratiques partout à travers le pays. Quelles pistes des solutions envisagez-vous pour lutter contre cette pratique ?*

**Bailo Teliwel Diallo :** Encore une fois, il faut d'abord qu'on s'oriente non pas vers la recherche du coupable, mais sur la recherche des faiblesses du système. Si on recherche les faiblesses du système, au niveau des différents acteurs et des relations qui existent entre ces acteurs, si on fait cette analyse alors on pourra réduire les écarts entre ce qu'on vise et la réalité des choses. Ça peut porter sur les infrastructures, équipements, la formation des enseignants, la façon dont les parents participent à l'éducation des enfants, les subventions aux plus pauvres, la gouvernance globale, la part du budget affecté à l'éducation, la gestion de ce budget, les relations avec les partenaires techniques et financiers. Tous ces éléments, vous prenez n'importe lequel, vous trouverez des éléments des forces et de faiblesses. Alors réfléchissons pour sa-

voir comment atténuer les faiblesses et renforcer les forces.

**Lindependant.org :** *Est-ce que le faible budget alloué au secteur de l'éducation n'est pas aussi un frein pour le développement du système?*

**Bailo Teliwel Diallo :** Je suis d'accord avec vous. Mais maintenant, quand je vois ces chiffres là, je pose deux choses. Dans un pays, qui a des retards profonds dans tous les domaines, l'analyse quantitative est intéressante. Donc j'ai toujours été plus attentif à la qualité de la dépense budgétaire qu'au volume du budget. Si le peu que nous avons nous le dépensons bien avec efficacité, et que ça ne soit pas en lien avec les autres budgets, alors en ce moment nous pouvons avancer. Tout le monde convient qu'un pays comme le nôtre et la plupart des pays de la sous-région se manifestent doivent donner la priorité à l'agriculture. Ça veut dire en ce qui nous concerne, priorité aux écoles nationales d'agriculture et d'élevage, l'Institut d'agriculture de Faranah et l'Institut de Dalaba. Mais aucun étudiant ne veut aller là-bas. Donc les propriétés c'est l'éducation. Prenez le budget de l'éducation à ce moment-là. Quand vous avez les 2/3 des étudiants qui font sciences sociales, économique et juridique, technique bancaire, droit international etc.... vous n'aurez que seulement 1/3 qui font les matières scientifiques et techniques. Ça veut dire que votre budget vous le dépensez pour former des diplômés qui n'auront pas d'emploi. Alors qu'il y a des secteurs où vous avez une formation adéquate avant que vous ne sortiez, vous avez un emploi. Donc ce n'est pas seulement un problème purement quantitatif.

**Lindependant.org :** *Votre dernier mot ?*

**Bailo Teliwel Diallo :** Je vous remercie.

Propos recueillis par Aïssatou Bah et Amadou Tidiane Diallo



## Littérature

# Émotion et sagesse lors de la remise du prix littéraire Williams-Sassine

**En Guinée, la cérémonie de remise du prix littéraire Williams-Sassine a eu lieu jeudi 10 novembre. À l'issue de cette compétition internationale, deux auteurs guinéens ont été récompensés. Ils sont jeunes et incarnent cette nouvelle génération d'écrivains qui jette sur sa société, sur son pays, un regard neuf et critique.**



« Vous allez comprendre que l'émotion est vraiment trop grande parce que moi-même, je suis perturbé. »

Souleymane Kadiatou Sylla a seulement 29 ans et face au public. Il a bien du mal à trouver ses mots : « Sincèrement, je veux dédier ce prix à tous ces jeunes qui se battent pour faire rayonner la culture et précisément la littérature guinéenne. »

### Travail et passion

Sa nouvelle, *L'héritier des griots*, a reçu le deuxième

prix du jury international. Il nous lit un extrait: « Je m'aventurais parfois dans des ouvrages traitant de l'histoire du mandingue parmi lesquels Soundjata, ou L'épopée mandingue de Djibril Tamsir Niane, qui m'avait beaucoup séduit. Certes, je n'étais pas devenu griot en le lisant mais il me servait de bouclier pour tenir tête aux faux griots qui tenteraient de me tromper. »

Dans son texte, il interroge la notion d'héritage et prône une société où ce dernier n'est plus automatique. Selon Souleymane Kadiatou Sylla, il doit désormais se conquérir, par le travail et la passion.

### « Mal-être ou révolte »

« Ce qui est intéressant dans ce que font ces jeunes auteurs, c'est que souvent, ils expriment un mal-être ou une révolte dans la société qui les oppresse. Ils sont en même temps dans la recherche d'une identité et ils se posent les questions de « Comment je vis aujourd'hui ? » et surtout « De quoi mon avenir sera fait ? », souligne Safiatou Diallo, fondatrice du prix Williams Sassine.

Les candidatures pour le prochain prix Williams-Sassine seront ouvertes à partir de janvier 2023.

Avec notre correspondant à Conakry, **Matthias Raynal**

## Terrorisme

# Le nord du Burkina Faso frappé par deux nouvelles attaques meurtrières

**Deux nouvelles attaques de groupes jihadistes ont endeuillé le nord du Burkina Faso lundi. Au total, au moins 14 personnes dont huit supplétifs civils de l'armée ont été tués, a-t-on appris mardi.**

Au moins 14 personnes dont huit supplétifs civils de l'armée ont été tués lundi lors de deux attaques distinctes de groupes jihadistes dans le nord du Burkina Faso, ont indiqué mardi 22 novembre à l'AFP des sources sécuritaires et locales.

«Des individus armés ont attaqué au petit matin lundi le village de Safi, situé dans la commune de Boala, près de Kaya (centre-nord). Les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP, supplétifs civils de l'armée) qui ont directement été visés ont perdu huit éléments», a déclaré à l'AFP une source sécuritaire.

Plusieurs autres éléments ont également été blessés lors de cette attaque, a précisé la même source. Un responsable local des VDP, joint à Kaya, a confirmé l'attaque, évoquant de son côté un bilan de «7 morts, 10 blessés et d'im-

portants dégâts matériels».

«Dans la même journée du lundi, près de Markoye, dans la province de l'Oudalan (nord-est), des individus armés ont tué six civils, et emporté des véhicules et autres biens», a ajouté la source sécuritaire.

«Les terroristes ont enlevé trois jeunes sur l'axe Salmassi-Markoye, qui ont ensuite été retrouvés morts dans la brousse dans la journée (lundi)», a expliqué un proche des victimes joint par l'AFP. «Ils ont dépouillé plusieurs personnes qui sont tombées sur eux sur l'axe, et emporté des véhicules», a ajouté cette source.

### Attaques régulières

Depuis 2015, le Burkina Faso est régulièrement endeuillé par des attaques jihadistes de plus en plus fréquentes ayant fait des milliers de morts et contraint quelque deux millions de



personnes à fuir leurs foyers. Ces attaques se sont multipliées ces derniers mois, essentiellement dans le nord et l'est du pays.

Investi le 21 octobre président de la transition par le Conseil constitutionnel, le capitaine Ibrahim Traoré, auteur d'un coup d'État militaire le 30 septembre contre le lieutenant-colonel

Paul-Henri Sandaogo Damiba, s'est donné pour objectif «la reconquête du territoire occupé par ces hordes de terroristes».

Il s'agissait du deuxième coup d'État au Burkina Faso en huit mois où les putschistes invoquaient à chaque fois la dégradation de la situation sécuritaire.

Le 25 octobre, le nou-

veau pouvoir a lancé le recrutement de 50 000 Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), des supplétifs civils de l'armée, qui doivent venir «renforcer les rangs de l'armée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme».

Avec AFP



# Santé... Santé... Santé...

## Douleur dentaire

### Que faire et comment la soulager rapidement ?

**Selon l'OMS, environ 3,5 milliards de personnes souffrent de douleurs dentaires. Symptôme fréquent, que peut-elle signifier et comment la soulager ?**

#### Qu'appelle-t-on douleur dentaire ?

La **douleur dentaire** désigne une douleur persistante autour d'une dent. Les symptômes varient selon la cause du mal de dents. La douleur peut être aiguë ou plutôt sourde, et parfois être **aggravée par le chaud, le froid** ou certains aliments. Elle peut être localisée ou irradier tout autour de la dent, jusque dans le visage. Les gencives peuvent également être gonflées et rouges. Les douleurs dentaires sont assez fréquentes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime d'ailleurs que «*près de 3,5 milliards de personnes sont touchées par des affections bucco-dentaires*».

#### Quelles sont les causes d'une douleur dentaire ?

La cause principale d'une douleur dentaire est la **carie**. Elle est causée par des bactéries qui attaquent l'émail de la dent puis la dentine, qui contient les **fibres nerveuses** à l'intérieur de la dent. Si une carie n'est pas traitée, elle va progresser jusqu'à causer une pulpite. Une pulpite est une inflammation de la pulpe, un tissu riche en nerfs situé au centre de la dent.

D'autres causes peuvent aussi être à l'origine de douleurs dentaires :

L'**arthrite dentaire** : elle est liée à l'inflammation du ligament qui entoure la dent ; Les douleurs post-extraction : elles font suite à une extraction dentaire et sont passagères ;

L'hypersensibilité dentaire : elle intervient généralement lorsque le collet, la partie de la dent qui est entre la couronne et la racine, est exposée ;

L'**abcès dentaire** : il s'agit d'une nécrose de la pulpe dentaire causée par une infection bactérienne ;



L'éruption des dents de sagesse : leur sortie à l'âge adulte peut causer des douleurs, surtout si elles sont mal positionnées ;

La **gingivite** : aussi appelée inflammation gingivale, cette infection des gencives est liée à une mauvaise hygiène dentaire.

#### Comment soulager naturellement les douleurs dentaires ?

Il existe plusieurs solutions naturelles, à appliquer directement sur la zone concernée, pour **soulager les maux de dents** :

Le **clou de girofle**, connu pour ses propriétés anti-inflammatoires, antibactériennes et antidouleurs ;

L'**ail frais**, qui lutte contre les infections et les inflammations tout en anesthésiant la douleur ;

L'**argile**, pour ses vertus antiseptiques et cicatrisantes ;

Le **gingembre**, qui est un antalgique naturel ;

Le **vinaigre**, qui active la circulation du sang et atténue les douleurs ;

L'**aloe vera**, qui lutte con-

tre les inflammations ;

Le **borax**, sous forme d'homéopathie, pour son pouvoir anti-inflammatoire.

Il est aussi possible de se tourner vers les huiles essentielles en cas de douleurs dentaires, comme l'huile essentielle de giroflier, de menthe poivrée ou en-

core de sauge sclarée.

#### Comment soulager rapidement les douleurs dentaires ?

Plusieurs solutions existent pour soulager rapidement un mal de dents :

Les antidouleurs, comme l'**ibuprofène** ou le **paracétamol**, à prendre avec précaution ;

Les **bains de bouche antiseptiques**, qui permettent de désinfecter l'intérieur de la bouche ;

L'application d'une poche de glace sur la joue, pour empêcher la douleur de circuler et réduire un œdème.

Dans tous les cas, si la douleur est trop **intense** et ne passe pas, il ne faut pas hésiter à aller consulter un dentiste. Il pourra soigner la

dent et prescrire des **antibiotiques si nécessaire**.

#### Comment prévenir les douleurs dentaires ?

L'idéal est encore de prévenir les douleurs dentaires. Pour cela, Ameli, le site internet de l'Assurance maladie conseille de :

Se brosser les dents 2 fois par jour pendant 2 minutes ;

Limiter les aliments sucrés, notamment les sodas ;

Consulter un dentiste au moins 1 fois par an.

Relu par le docteur Anne-Christine Della Valle, médecin généraliste, spécialisée en maladies infectieuses et tropicales, hygiène hospitalière et gériatrie.

## Le cholestérol LDL, c'est quoi ?

Le **cholestérol LDL** (Low Density Lipoprotein, c'est-à-dire lipoprotéines de faible densité) est également communément appelé «*mauvais*» cholestérol.

Alors que le **cholestérol HDL** (High Density Lipoprotein, c'est-à-dire lipoprotéines de haute densité), ou «*bon*» **cholestérol**, est transporté vers le foie, le LDL est véhiculé depuis le foie jusqu'aux cellules de l'organisme. Le risque est de voir ce dernier se déposer sur les parois artériel-

les avec un risque d'obstruction.

#### Quelle est la valeur normale du cholestérol LDL ?

Les valeurs arbitrairement déterminées comme normales du cholestérol LDL ne sont pas les mêmes pour tous. En effet, elles dépendent de nombreux facteurs et en grande partie du niveau de risque cardiovasculaire : **plus le risque est élevé**, plus le taux de cholestérol optimal sera bas. A titre indicatif, on considère que le taux doit être :

inférieur à 1,15 g/l en cas de risque cardiovasculaire modéré ;

inférieur à 1 g/l en cas de risque élevé (si le patient présente une maladie cardiaque ou un **diabète**) ;

inférieur à 0,7 g/l en cas de risque très élevé.

D'une façon plus générale, le taux de LDL est jugé comme :

optimal s'il est inférieur à 1 g/l ;

bon entre 1 et 1,29 g/l ;

limite entre 1,3 et 1,59 g/l ;

élevé entre 1,6 et 1,89 g/l ;

très élevé au-delà de 1,9 g/l.

A noter que pour déterminer le taux de cholestérol LDL, on doit pratiquer la formule de Friedewald : LDL = cholestérol total - (HDL + Triglycérides/5).

>> Dans l'actu : **Le fromage ne favoriserait pas le cholestérol**

**Bientôt un vaccin contre le cholestérol**



## Fraude fiscale

# Donald Trump et ses enfants en procès au civil en octobre 2023 à New York

**La procureure générale de New York accuse le milliardaire et ses enfants d'avoir « délibérément » manipulé les évaluations des actifs de la Trump Organization pour obtenir des prêts ou réduire ses impôts**



Le juge Arthur Engoron, de la Cour suprême de l'Etat de New York, a fixé au 2 octobre 2023, soit 13 mois avant la présidentielle de 2024, le procès civil de Donald Trump et de trois de ses enfants (Donald Trump Jr, Eric Trump et Ivanka Trump). Ils sont accusés de pratiques fiscales frauduleuses au sein de la Trump Organization.

Dans cette affaire, la procureure générale de l'Etat de New York, Letitia James, accuse le milliardaire républicain et ses enfants d'avoir « délibérément » manipulé les évaluations des actifs du groupe - qui regroupe clubs de golf, hôtels de luxe et d'autres propriétés - pour obtenir des prêts plus avantageux auprès des banques ou réduire ses impôts. Elle réclame 250 millions de dollars de dommages-intérêts au nom de l'Etat, ainsi que des interdictions de diriger des sociétés pour l'ex-président et ses proches.

### Un procureur spécial nommé

Donald Trump, qui a officiellement indiqué la se-

maine dernière être candidat à la présidentielle de 2024, est visé dans plusieurs procédures judiciaires, mais il ne fait pour l'instant l'objet d'aucune inculpation.

Trois jours après cette déclaration de candidature, le ministre de la Justice Merrick Garland avait annoncé la nomination d'un procureur spécial, Jack Smith, pour reprendre deux enquêtes en cours de la justice américaine: l'une sur les efforts de Donald Trump pour changer les résultats de la présidentielle de 2020, l'autre sur la gestion des archives de la Maison-Blanche.

Ce procureur spécial sera chargé de dire s'il y a lieu d'inculper Donald Trump dans l'un de ces deux dossiers, mais il appartiendra au ministre de trancher.

### Le transfert des déclarations d'impôts de Trump autorisé

Mardi, la Cour suprême des Etats-Unis a aussi autorisé le transfert des déclarations d'impôts de l'ancien président, rejetant un ultime recours de Donald Trump.

Une commission de la Chambre des représentants, aux mains des démocrates jusqu'en janvier, réclame depuis trois ans les documents transmis au fisc par le milliardaire entre 2015 et 2020.

Mais, contrairement à tous les locataires de la Maison-Blanche depuis les années 1970, Donald Trump a toujours refusé de publier ses déclarations fiscales et il s'est battu féroce-ment devant les tribunaux pour bloquer la requête du Congrès.

Le manque de transparence de Donald Trump, qui a fait de sa richesse un argument de campagne, alimente depuis des années les spéculations sur l'étendue de sa fortune ou sur de potentiels conflits d'intérêts. Il n'est toutefois pas certain que le transfert de ses archives fiscales au Congrès lève le voile sur les affaires du septuagénaire.

La commission, qui réclamait ces déclarations d'impôts pour élaborer des règles éthiques sur les affaires des présidents, n'est pas censée les rendre publiques. En janvier, les républicains reprendront le contrôle de la Chambre des représentants et abandonneront probablement ces travaux.

Le temps

## Santé

# Les ex pharmaciens clandestins se rabattent sur d'autres commerces

**La décision du gouvernement de transition, ordonnant depuis le 15 septembre 2022 la fermeture de toutes les pharmacies clandestines, a poussé les vendeurs de médicaments à s'orienter vers d'autres commerces, a constaté une journaliste de lindependant.org.**

Depuis une quinzaine d'années, Maïmouna Barry, titulaire d'un diplôme d'agent de santé, exerçait le métier de sage femme et se débrouillait dans la vente de produits pharmaceutiques dans son quartier.

A 56 ans, cette dame a été surprise par l'interdiction de la vente des médicaments en dehors des pharmacies agréées, ce qui l'oblige depuis quelques semaines à vendre d'autres marchandises.

« Rien n'est impossible dans cette vie et nous avons toujours un plan pour réaliser des projets. Si nous ne pouvons pas vendre des médicaments, nous pouvons faire autre chose », affirme Barry, qui tient une boutique où elle vend des habits, des bijoux, des produits cosmétiques et des crédits téléphoniques.

La commerçante souligne avoir gardé le contact de ses anciens patients qui visitent parfois sa nouvelle boutique.

Certains anciens vendeurs partagent pourtant la décision du gouvernement.

C'est le cas de Mamady Camara, que lindependant.org a croisé dans le quartier Yimbaya pharmacie, dans la commune de Matoto.

« Consciencieusement je pense que cette décision est salutaire. A un certain moment, on pouvait voir des médicaments de contrefaçon qui mettent en danger la santé de la population. Sans compter que la majeure partie de ces revendeurs sont analphabètes », a dit Camara.

Certains citoyens se plaignent néanmoins de la cherté des prix des médicaments au niveau des officines (pharmacies régulières).

« La nouvelle situation est difficile car les produits dans les pharmacies coûtent cher », fait remarquer un de nos interlocuteurs.

Dans une pharmacie agréée où le reporter de lindependant.org s'est rendu, le prix d'une plaquette de paracétamol se situe entre 3000GNF et 5000GNF, selon la qualité.

Aissatou Walid bah

## Avis important

L'Administration et la Direction Générale de "L'indépendant & Démocrate" informent tous ses partenaires et annonceurs, que depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022, **Monsieur Mamadou Aliou DIAKITE** n'est plus le Directeur Commercial du groupe de presse.

Par conséquent, **M. Diakité** n'est plus membre de notre personnel et n'est habilité ni à représenter, ni à engager L'Indépendant & Le Démocrate dans une quelconque activité.

Désormais, en cas de besoin, le groupe de **L'Indépendant & Le Démocrate** vous invite cordialement à vous référer à l'adresse [directioncommerciale@lindependant.org](mailto:directioncommerciale@lindependant.org) telle que mentionnée dans l'ours du journal.

Merci de nous faire confiance

L'Administrateur général du groupe de presse de "L'INDEPENDANT & Le Démocrate"



PSG

# Le Qatar Al-Khelaïfi accusé d'avoir détruit des documents compromettants

**Le patron du PSG a-t-il voulu détruire des documents compromettants liés à l'obtention par le Qatar du Mondial de foot, qui démarre ce dimanche ? C'est ce qu'affirment plusieurs ex-proches dans une retentissante affaire qualifiée de « manipulation totale » par le porte-parole de Nasser Al-Khelaïfi.**

Cette histoire à tiroirs, mêlant soupçons d'espionnage privé, de chantage et accusations de tortures, éclate au grand jour fin septembre, quand trois hommes sont mis en examen à Paris pour trafic d'influence et corruption notamment.

Parmi eux, le lobbyiste franco-algérien Tayeb Benabderrahmane et Malik Nait-Liman, un ex-policier des services de renseignement, embauché en 2018 comme référent supporters au PSG. Ils sont soupçonnés d'avoir transmis des informations confidentielles sur certaines personnes issues de fichiers de police, notamment au club de football parisien.

Mais dans ce dossier se niche une autre affaire: M. Benabderrahmane raconte avoir été arrêté en janvier 2020 au Qatar, où il s'était installé trois mois auparavant pour en assurer le lobbying.

Il dit avoir été incarcéré pendant six mois et torturé, puis assigné à résidence et finalement autorisé à partir en novembre de la même année, après avoir accepté de signer un protocole de confidentialité dans lequel il s'engageait à ne pas divulguer des documents « sensibles » sur Nasser Al-Khelaïfi.

– Conversations téléphoniques –

**Quels étaient ces documents? A-t-il tenté de faire chanter le patron du PSG?**

Selon un rapport du 29 septembre de la Direction générale de la sécurité intérieure et l'Inspection générale de la police nationale, révélé par Libération et consulté par l'AFP, il pourrait s'agir d'une part de vidéos intimes du patron du PSG avec sa maîtresse; d'autre part de conversations contenues dans un téléphone ayant appartenu à Nasser Al-Khelaïfi, avec Jérôme Valcke de la Fifa et l'émir du



Qatar Tamim ben Hamad Al Thani, liées à l'organisation de la Coupe du Monde du Qatar ou à l'attribution de droits TV.

Al-Khelaïfi, également président du groupe beln Media, et M. Valcke ont été poursuivis en Suisse, accusés d'avoir conclu un pacte dans le dos de la Fifa dans une affaire de droits TV liée aux Mondiaux-2026 et 2030. Ils ont été acquittés en octobre 2020, puis à nouveau en appel en juin 2022.

**Comment Tayeb Benabderrahmane se serait-il retrouvé en possession de ces documents?**

En garde à vue, le lobbyiste a raconté qu'Hicham Karmoussi, majordome marocain de Nasser Al-Khelaïfi pendant vingt ans, licencié en juin 2020, lui avait demandé en 2018 de mettre en lieu sûr en Algérie un téléphone portable, un disque dur et une clé USB contenant des données relatives au patron du PSG. Il lui avait aussi remis une extraction des données du téléphone de ce dernier.

Hicham Karmoussi a raconté vendredi à Mediapart avoir aidé Nasser Al-Khelaïfi, inquiet des enquêtes en France et en Suisse le visant, à faire du « nettoyage »

dans son appartement parisien avant une éventuelle perquisition et avoir gardé certaines choses en sa possession. Il dit avoir remis « seulement le téléphone » à M. Benabderrahmane.

Karmoussi, dont le domicile a été perquisitionné le 20 octobre, a été entendu mardi comme témoin à l'office

## Chanvre indiens

# Plusieurs dealers de «Kush» interpellés par les services spéciaux à Dixinn

Les services spéciaux de lutte contre la drogue, le banditisme et le crime organisé ont interpellé, le mercredi 16 novembre 2022, plusieurs jeunes en possession de la drogue appelée « Kush », dans le quartier Dixinn port 2, ont indiqué à l'indépendant.org des sources policières.

Cette opération effectuée par les hommes du général Abdoul Malick Koné, directeur général desdits services, a été un « succès », selon nos sources.

Si certains des interpel-

anticorruption (Ocliff) chargé des investigations sur les conditions d'attribution du Mondial-2022.

«Hicham Karmoussi a travaillé au service de Monsieur Al-Khelaïfi pendant de nombreuses années et il est logique que la justice ait souhaité l'entendre comme témoin», a déclaré à l'AFP son avocat Antoine Ory.

Par ailleurs, «il s'attend à être prochainement entendu par l'autorité judiciaire» dans le cadre de l'information judiciaire dans laquelle M. Benabderrahmane et M. Nait-Liman ont été mis en examen, selon l'avocat.

De son côté, M. Benabderrahmane a déposé en août deux plaintes avec constitution de partie civile à Paris: la première pour tortures, arrestation et séquestration, où il dénonce son incarcération au Qatar, et la deuxième pour extorsion et subornation de témoin, ciblant le rôle des avocats ayant oeuvré à la signature du protocole.

Il a versé en fin de semaine la consignation fixée par le doyen des juges d'instruction, préalable néces-

saire à la désignation d'un magistrat enquêteur.

«Cette cohérence globale dans les enquêtes qui seront menées permettra de révéler les rouages complexes à l'œuvre dans les relations politico-financières entre la France et le Qatar dont M. Benabderrahmane a été la victime», ont estimé ses avocats dans un communiqué.

«Il n'y a jamais eu d'exemple aussi clair de manipulation totale et éhontée des médias – des mensonges et des inventions d'individus cherchant à détourner l'attention du fait qu'ils sont poursuivis pour une multitude de crimes contre une série de personnes», a réagi auprès de l'AFP un porte-parole de Nasser Al-Khelaïfi.

Les protagonistes de cette affaire «ont modifié leurs histoires plus qu'ils n'ont changé d'avocats – et les mensonges deviennent de plus en plus fantaisistes de semaine en semaine», balaye le porte-parole. «Nous laisserons sereinement la procédure judiciaire suivre son cours et c'est le droit qui prévaudra au final».

(Source : AFP)



lés procédaient à la vente de la drogue saisie, d'autres en consommait.

Les suspects ont été conduits dans les locaux des services spéciaux, à Coronthie.

« Les personnes interpellées seront déférées dans les heures qui suivent de-

vant le procureur de République », a précisé Koné.

Koné affirme, par ailleurs, que ce démantèlement des réseaux criminels se poursuivra jusqu'à l'éradication complète de la vente de ce produit prohibé en Guinée.

Amadou Tidiane Diallo



## Qatar

# La Coupe du monde, la fête, et les occasions ratées de l'Afrique...

**L'Afrique, dont la majorité de la population ne pourra suivre qu'une partie du spectacle offert au Qatar, avec les restrictions imposées dans les droits de diffusion, aborde avec prudence et espoir la vingt-deuxième édition de la Coupe du monde de football, la septième comptant trente deux équipes en phases finales.**

Quelle est bien loin la déculottée (9-0) subie par les Léopards du Zaïre (actuelle République démocratique du Congo) en 1974, face à l'ex Yougoslavie, quatre ans après la toute première participation africaine (Maroc) à la compétition sportive la plus suivie de la planète (avec les Jeux olympiques d'été) !

Au Qatar, l'Afrique avancera, certes masquée, avec des appréhensions sur trois de ses participants sur cinq (Tunisie, Cameroun Ghana), mais elle semble afficher de meilleures ambitions avec le Maroc et surtout le Sénégal, dernier vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations.

Dans l'aventure de la Coupe du monde, le Maroc a été la première nation africaine à avoir réussi à décrocher le tout premier point en 1970, lors du troisième match joué contre la Bulgarie (1-1), mais les Lions de l'Atlas avaient déjà subi deux défaites successives (3-1 puis 3-0), respectivement face à l'Allemagne de l'ouest (à l'époque) et le Pérou.

Le Maroc d'Aziz Bouderbala, Badou Zaki, Merry Krimau et autre Mohamed Timoumi reviendra beaucoup plus fort en 1986, pour qualifier, pour la première fois de l'histoire, une équipe africaine en huitièmes de finale de cette prestigieuse compétition, après une retentissante victoire (3-1) contre le Portugal.

Quatre ans plus tôt, le Cameroun – qui a tenu en échec (1-1) l'Italie, futur championne du monde – avait été victime d'une grossière erreur d'arbitrage contre le Pérou, avec notamment un but injustement refusé à Roger Milla, sur un hors jeu imaginaire.

Avant cet épisode, en 1978, en Argentine, la Tunisie de Tarak Dhiab avait signé la première victoire afri-

caine en Coupe du monde (3-1 face au Mexique), cédé (0-1) face à la Pologne, avant de faire match nul (0-0) avec l'Allemagne de l'Ouest, à l'époque championne du monde en titre. Ce résultat fut insuffisant pour passer le tour suivant...

Éliminé dès le premier tour, sans la moindre défaite, les Lions indomptables, portés par un Roger Milla de 38 ans (qui avait signé son jubilé avant de revenir sur les pelouses, suite à l'intervention personnelle du président camerounais, Paul Biya), vont réaliser une incroyable épopée en 1990, en Italie, en accédant en quarts de finale.

Cet exploit valut au « vieux lion » (c'est ainsi qu'on surnommait Milla) un tube d'un célèbre orchestre de l'époque, Empire Bakuba (avec Pépé Kalé)...

Cette équipe du Cameroun, qui a dominé (1-0, but de François Oman Biyick) les champions du monde en titre (l'Argentine) en match d'ouverture, va perdre le fil en quarts de finale, contre l'Angleterre, qu'elle menait 2-1 à la 65<sup>e</sup> minute. L'égalisation et le troisième but de Garry Lineker (83<sup>e</sup> et 105<sup>e</sup>mn) ruineront l'une des plus belles participations de l'Afrique à un Mondial.

Après ce passage, les participations africaines en 1994 et 1998, ont été anecdotiques : la seule sensation se résumant à une victoire sensationnelle du Nigéria de Rashidi Yekini contre l'Espagne (3-2), alors que les Super Eagles étaient menés 1-2 à la 47<sup>e</sup> minute. Daniel Amokachi, Jay Jay Okocha, Sunday Oliseh, de grands noms du football africain...

En 2002, le Sénégal va battre (1-0) la France, championne du monde en titre, en match d'ouverture, avant de filer en quarts de finale. Le règlement de l'époque autorisant le « but en or » – le

premier qui marquait en prolongations remportait le match -, les Lions seront eux-mêmes coulés par d'une loi qui leur avait souri en huitième de finale contre la Suède (2-1, après prolongations, avec deux buts d'Henri Camara), battus par la Turquie (0-1, après prolongations).

L'année 2006, ne chamboulera pas la place de l'Afrique dans la hiérarchie mondiale, mais en 2010, les Black Stars du Ghana, qualifiés eux aussi en quarts de

finale, ont raté de justesse une qualification historique en demi-finales. Un pénalty raté par Gyan Assamoah, après une main de Luis Suarez, à la dernière seconde des prolongations.

Après 2014, où l'Afrique n'a rien eu à se mettre sous la dent, 2018 sera une déception malgré une bonne entame de tournoi avec le Sénégal (2-1 contre la Pologne). Les Lions conduits par Sadio Mané et Mbaye Niang seront éliminés, après le troisième match... au

nombre de cartons jaunes.

Cette année 2022 est celle de tous les espoirs, mais les chances du continent reposent essentiellement sur le Sénégal et le Maroc. Le Cameroun et le Ghana, joueront le rôle d'outsiders dans ce tournoi ouvert, avec toutes les chances de surprendre. La Tunisie, elle, devra réellement se surpasser pour surprendre et éviter une élimination dès le premier tour...

La rédaction

## Coupe du Monde

# Les champions d'Afrique tombent d'entrée

Des Lions du Sénégal, timorés et trop calculateurs, sont tombés (0-2) sur une équipe d'Hollande, pour leur premier match comptant pour la phase de poules de la Coupe de monde de football, Qatar 2022. Les buts hollandais ont été marqués par Cody Gakpo (84<sup>e</sup> mn) et Daavy Klaassen dans les arrêts de jeu (90<sup>e</sup>mn +9), sur une faute de main du gardien Edouard Mendy.

L'équipe du Sénégal subit une défaite qui pourrait être lourde de conséquence si leur prochain adversaire (Qatar) parvient à réaliser un résultat positif contre eux – match nul ou victoire. Même en cas de succès contre le Qatar, pays organisateur, les Lions devront batailler ferme lors du dernier match contre l'Équateur qui a déjà 3 points.

L'absence de Sadio Mané



s'est fait sentir dans le jeu des champions d'Afrique qui n'ont jamais trouvé la clé pour violer les filets de l'excellent gardien Andries Noppert (auteur de 2 arrêts décisifs à des moments clés de la rencontre).

Premier représentant africain à entrer en lice, et considéré comme l'un des favoris pour décrocher l'un

des tickets pour les huitièmes de finale dans son groupe, la formation coachée par Aliou Cissé a du souci à se faire.

Lors du premier match opposant l'Angleterre à l'Iran, les coéquipiers d'Harry Kane ont écrasé leurs adversaires sur le score sans appel de 6 buts à 2.

La Rédaction